

Les différents sujets pédagogiques EPS Lycées.

S'informer et agir.

Document synthétique pour aider à trier l'information dans la frénésie de réformes et de textes de ce gouvernement.

Échanger et agir avec le plus grand nombre, notamment lors des rencontres de fin d'année scolaire (Réunion programmes, Commission harmonisation, Conseil d'enseignement de fin d'année, Conseil académique SNEP, Stage pédagogique..)

(Rq : Cette note d'information, non exhaustive, ne traite pas de la lutte intersyndicale sur les réformes du lycée).

Pour aller plus loin, se reporter à une analyse plus complète sur la volonté politique tendant à une « déscolarisation » de l'EPS :

http://www.snefsu.net/peda/docs/bac/20190318_bac_elements_reflexion_v2.pdf

➤ Mise en place des nouveaux programmes EPS Lycée général, technologique et Lycée professionnel

Suite à la publication des différents BO, pour la rentrée 2019, les IPR demandent aux équipes de produire des AFL (attendus de fin de lycée) par APSA, à partir des nouveaux textes très généraux (vides) et de la nouvelle programmation par « champ d'apprentissage » (CA) avec l'obligation du processus de création artistique en 2nde. Des journées de formation sont programmées par l'institution.

ACTIONS EN COURS

Vous trouverez des argumentaires critiques de la réforme du Bac, du lycée et des nouveaux programmes :

http://www.snefsu.net/peda/docs/20190124_Enseignement_commun.pdf

Le SNEP a demandé le retrait du texte LP :

http://www.snefsu.net/peda/docs/20190322_210319_intervention_snep_cse_progreps_voie_pro.pdf

Lettre à l'IG sur l'interprétation abusive par certains IPR du BO et d'un 6^e CA par subdivision du CA3 en raison du mélange d'activités artistiques et gymniques. A ce jour aucune réponse de l'IG !!

http://www.snefsu.net/actualite/lettre/2019/20190313_snefsu_a_mme_eloix-roux.pdf

PROJETS D' ACTIONS

Les premiers retours des académies sur les réunions programmes nous signalent des échanges souvent réduits et des commandes « prescriptives » de l'institution à rendre dans un délai court. La « nouvelle » liberté de l'enseignant est le nouveau mot magique pour « vendre » ces nouveaux programmes. Elle est cependant ici proscrite quand il s'agit de liberté de parole et des véritables contenus de l'EPS !

Le-SNEP et la profession doivent être entendues durant ces temps institutionnels et sont invités à rendre compte de ces réunions (bulletin, site)

Invitation à la profession de s'emparer des programmes alternatifs collège/lycée par APSA dans les projets, de les expérimenter et de les critiquer.

http://www.snefsu.net/peda/programmes2019/fiches_mode_d_emploi.php

Journées Pédagogiques Académiques SNEP

➤ CCF EPS

La révision de l'arrêté de 2011 sur l'évaluation du CCF EPS, inscrit à l'ordre du jour du CSE du 18 mai, a finalement été reporté (insuffisamment préparé ou fébrilité du ministère ?).

Points saillants du projet : maintien de 3 épreuves, mais fin des référentiels nationaux par APSA, désormais référentiels uniquement par CA. Les sportifs de haut niveau (SHN) auront 20 sur une des 3 épreuves, celle correspondant au CA de la spécialité sportive, voir texte joint :

http://www.snefsu.net/peda/docs/bac/20190523_projet_Arrete_CCF_EPS_ensemble.pdf

ACTIONS EN COURS

Courrier DGESCO sur CCF (3^{ème} trimestre de terminale, référentiel national APSA) le 29 mars.

Pétition en ligne à signer : **la fin des référentiels nationaux par APSA au Bac : c'est non !**

http://www.snepfsu.net/peda/lycees/Fin_des_referentiels_bac_c_est_non.php

PROJETS D' ACTIONS

En cette année prochaine de transition, Le SNEP FSU, appelle la profession à procéder à un examen critique des référentiels existants pour les améliorer. Dans la perspective du Bac 2021, le SNEP organisera une campagne de recueil des propositions d'évolutions de ces référentiels nationaux. L'objectif étant d'imposer des repères nationaux par APSA et permettant un cadre commun et partagé sur l'ensemble du territoire

Deux colloques SNEP en 2020 :

- en janvier 2020 sur les programmes : poursuivre la publication des fiches par APSA, publier de nouveaux référentiels et évaluations certificatives pour le DNB et le Bac.
- En mars 2020 « Osons les arts en EPS ». Démontrer la spécificité des arts et leurs enjeux et de partager des expériences.

➤ Option facultative EPS transformée en enseignement optionnel EPS

Avec son programme d'enseignement désormais sur 3 à 6 APSA, avec thèmes d'étude par niveau de classe, l'option se transforme en une sorte de mini STAPS, plus proche du contenu d'un enseignement de spécialité EPS :

http://www.snepfsu.net/peda/lycees/Enseignement_Optionnel_Peu_Credible.php

De plus dans la réforme du Bac, la note de l'enseignement optionnel pour le bac devient infinitésimale :

http://www.snepfsu.net/peda/Enseignement_Optionnel.php

L'enseignement optionnel est évaluable dès la rentrée prochaine en contrôle continu en 1^{ère} parmi les 10% du livret scolaire. Aucun cadrage national pour cette nouvelle modalité d'évaluation « livret », ni sur les APSA ni sur les thèmes d'études. Le texte programme précise qu'il doit revenir à chaque équipe de définir avec précision les critères de l'évaluation. Le projet de révision de l'arrêté de 2011 ne précise plus rien sur modalités d'organisation de l'évaluation aux examens de l'enseignement optionnel.

ACTIONS EN COURS

Enquête nationale auprès des collègues enseignant l'option (cf. article bulletin 963).

Pointage académique et suivi des établissements qui perdent l'option à la rentrée 2019. Demander un enseignement optionnel EPS dans tous les lycées (mandat Congrès)

L'hypothèse d'approfondissement « offerte » par le programme doit devenir réalité dans tous les lycées. En effet, le programme du texte officiel précise « dans l'hypothèse où l'équipe pédagogique d'EPS fait le choix de programmer une même APSA plusieurs fois dans le cursus les enseignants ont la possibilité de complexifier les AFL pour élever le niveau de compétences des élèves »

PROJETS D' ACTIONS

Identique à celle proposée pour le CCF de l'EPS obligatoire (cf. sujet précédent) , s'appuyer sur les référentiels nationaux d'APSA existants de niveau 5 comme outils et critères d'évaluation demandés par l'institution.

Renvoyer en copie au SNEP les projets de programme d'enseignement optionnel EPS des établissements demandés par les IPR.

S'associer avec les autres disciplines pour redonner toute leur place aux enseignements optionnels dans la nouvelle réforme du Bac, avec le SNES et dans le sillage des enseignements artistiques qui se mobilisent fortement, notamment avec l'association « Facepublic ».

➤ Enseignement de spécialité

Le ministère a ouvert la porte à une « *Option expérimentation* »

http://www.snefsu.net/actualite/lettre/2019/20190318_snefsu_elements_experimentation_option-specialite.pdf

Expérimentation sur 3 ans, 4h par semaine, programme de l'enseignement facultatif.

Protocole à mettre en place pour mesurer les effets... y compris orientation post-bac, égalité fille/garçon, réussite scolaire, suivi des cohortes, recrutement, rapport à l'établissement.

Certaines académies ont été démarchées (Caen, Dijon, Guadeloupe, Toulouse, Nancy, Rennes). Retours actuellement uniquement Guadeloupe et Nancy.

ACTIONS EN COURS

Plusieurs rencontres au Ministère ont eu lieu, dont la dernière mardi 16 mai. Le SNEP a demandé d'allonger la liste et surtout d'y rajouter au moins Créteil ou Marseille.

Identification définitive des lycées expérimentaux pour le 6 juin. Le SNEP a demandé que les critères d'évaluation de l'expérimentation nous soient communiqués.

PROJETS D' ACTIONS

Sans attendre la sollicitation des IPR, demande volontaire des lycées auprès des rectorats pour participer à cette expérimentation.

Campagne d'opinion publique pour un enseignement de spécialité autour de l'EPS, à l'instar du monde des arts qui se mobilise pour ses enseignements.

➤ UNSS

Dans les lycées, les simulations sur les futurs emplois du temps des élèves afin de poser les alignements de spécialités, ainsi que le calendrier des nombreuses épreuves de contrôle continu, menacent pour la rentrée prochaine le mercredi après-midi.

Avec la disparition de l'option EPS ponctuelle, les sportifs de haut niveau au sport scolaire (SHNSS) n'ont plus le bénéfice de points dans l'enseignement optionnel et ne sont pas inclus dans la prise en compte du haut niveau dans le projet de texte du CCF EPS.

ACTIONS EN COURS

La vigilance s'impose dans les CA des lycées pour maintenir le mercredi après-midi comme temps du sport scolaire .

PROJETS D' ACTIONS

Point à faire sur ce sujet dans les Conseils Départementaux et Académiques UNSS.